



# S E R M O N

S U R

## LA SECTION XX.

D U

### C A T E C H I S M E.

*De la nécessité des bonnes Oeuvres.*

**L'**Une des plus noires calomnies que le Diable, ennemi juré du salut des hommes, ait jamais semées contre l'Eglise, est quand il a voulu faire croire qu'elle porte les fidèles au vice & à la débauche, leur donnant des coussins de sécurité pour s'y endormir doucement, par la doctrine qu'elle leur enseigne de leur *Justification gratuite*, sans l'intervention ou mérite d'aucunes œuvres; Car que sauroit-on dire en cela de plus faux, & de plus contraire à ses saints enseignemens? Elle prêche la miséricorde Divine aux hommes, pour les animer à bien faire; elle leur annonce le par-

G 2

don de Dieu, afin qu'ils craignent & aiment un si bon Seigneur; elle leur recommande la foi, comme la mère des *bonnes œuvres*, la source de la Sainteté, la cause unique de la Charité; Et néanmoins son *Adversaire* a bien l'impudence de publier & soutenir, qu'en cela-même elle foment le péché, qu'elle l'allume, lors qu'en effet elle l'éteint, qu'elle ouvre la porte à tout mal, quand elle ouvre la source de tout bien; Et, ce qui est encore le pis; cette fade & impertinente accusation, qui pour tout, n'a d'autre soutien que l'effronterie de celui qui la met en avant, trouve en la corruption universelle du genre humain, quantité de personnes qui la reçoivent & l'embrassent pour vraie. Il importe donc extrêmement, & pour la gloire de Dieu, & pour la louange de ses enfans, & pour le salut des hommes, de faire voir au vrai quelle est la croiance de l'*Eglise* sur ce sujet, ce qu'elle tient de la *foi* & des *bonnes œuvres*, & de la nécessité des effets de l'un & de l'autre en nôtre salut. C'est ce que fait l'Auteur de nôtre *Catechisme* en la *Section* que vous venez d'entendre; Car aiant déjà commencé & fort avancé le *Traité* de cette matière dans les deux précédentes,

il s'attache dans celle-ci à nous montrer *premièrement*, que les *bonnes œuvres* des personnes regenerées, quoi qu'agréables à Dieu, ne sont pas pour cela la cause de leur *Justification*; En *second lieu* il nous enseigne, que bien qu'ainsi soit, les *bonnes œuvres* néanmoins sont très-nécessaires, & pour la fin il prouve qu'elles sont inséparablement conjointes avec la *foi*, que jamais la *foi* ne se trouve sans la *charité* & par consequent sans les *bonnes œuvres*.

Je présuppose que vous savez tout ce que nous appellons de *bonnes œuvres*, savoir, des actions conformes aux Commandemens que Dieu nous a donnez, dont la Loi & la Volonté est l'unique & infailible règle à laquelle nous devons compasser tout ce que nous pensons, disons ou faisons. Qui doute que telles œuvres soient agréables à Dieu, il faut que par même moyen il doute, si Dieu est Dieu; car il ne les peut haïr, sans dépouïller sa propre nature. Dieu *premièrement* étant souverainement bon, s'aime souverainement soi-même & aime ensuite toutes les choses où reluit son image, plus ou moins, selon qu'elle y est, ou plus claire & resplendissante, ou plus obscure & moins apparente. L'Image de Dieu

se peut considerer en deux façons, ou comme une empreinte, une marque & une gravûre de la Nature, ou pour un trait & une ressemblance de sa Sainteté. En la première sorte il n'y a aucune créature en tout l'Univers, pour miserable, vile & chétive qu'elle soit, où ne paroisse en quelque sorte, l'image, ou du moins, l'ombre & la trace de la perfection de la Nature Divine; car toutes les choses qui sont, tenans tout ce qu'elles sont, de la bonté, puissance & sagesse de Dieu, en cela-même qu'elles sont, elles nous representent chacune, selon la mesure, la perfection de leur Créateur, ayant toutes en elles quelque rayon & étincelle de cette infinie & incomprehensible beneficence, qu'il a si magnifiquement répandue par toutes les pièces de l'Univers, jusques aux moindres; Comme nous pouvons dire, que tous les Tableaux de quelque savant & excellent Peintre sont autant d'images de sa perfection & de sa suffisance exquise. Et ce raport des créatures à Dieu est, comme vous voyez, naturel, consistant en leur être propre, en leur nature, qualitez & proprietéz.

Mais outre cela, il y a une autre ressemblance & image de Dieu, morale, s'il faut

faut ainsi dire, dont les seules créatures doüées de raison font capables, quand outre les perfections de son Essence dont nous avons quelques petites & imparfaites représentations en la constitution de nôtre nature, nous exprimons encore en quelque façon, comme en un modèle raccourci, sa Sainteté & droiture, par l'assiette & disposition de nôtre ame. C'est ce que S. Paul appelle \* *le nouvel homme créé selon Dieu, en Justice & Sainteté véritable.* Puis donc que les bonnes œuvres sont comme des rayons, des étincelles & des productions de cette image de Dieu; portée & élevée en l'homme, par l'efficace de l'Esprit d'en haut, il est tout clair que Dieu, qui aime son image comme la ressemblance du bien le plus parfait & le plus excellent qui soit, ne les peut haïr. Ensuite Dieu aime tous ses ouvrages; Et c'est une inclination qu'il a imprimée en toutes les causes qui agissent, sur-tout, avec raison & jugement, de chercher & d'affectionner tendrement leurs productions, parce que chacun s'aimant soi-même, nous ne pouvons que nous n'étendions aussi nôtre amour sur ce qui vient de nous, qui en est, ou du moins qui en a une

C 4

\* Ephes. 4. 24.

partie en foi-même, la cause ne pouvant produire aucun effet, sans répandre, & comme provigner en lui, quelque partie de foi-même. Or les bonnes œuvres que font les fidèles sont des effets de Dieu, des fruits de son Esprit, comme les nomme S. Paul au 5. de son Epître aux Galates, qui procèdent tellement de sa vertu & de son efficace, qu'elles peuvent, en quelque façon, être appellées *ses œuvres mêmes*, jusques là que le S. Apôtre ne fait point difficulté de dire, que <sup>a</sup> l'Esprit de Dieu fait requête pour nous, par des soupirs inénarrables; Ces soupirs & ces requêtes que les fidèles présentent à Dieu, mis & induits par la force du S. Esprit, lui appartenans de telle sorte qu'ils sont appellez siens, comme s'il les présentoit lui-même; Il s'ensuit donc que Dieu aime les bonnes œuvres des fidèles, & qu'elles lui sont agréables. En effet, s'il en étoit autrement, pourquoi les recommanderoit-il si souvent, & si expressément? Pourquoi leur promettroit-il de si grandes & si riches, bien que gratuites, récompenses? Pourquoi rendroit-il de si pleins & de si excellens témoignages de probité & de piété à ceux qui en ont fait? Certes l'Apôtre nous exhorte de <sup>b</sup> pré-

<sup>a</sup> Rom. 8. 25. <sup>b</sup> Rom. 12. 1.

*ſenter nos corps à Dieu en ſacrifice*; c'eſt-à-dire, d'en employer tous les membres à de *bonnes œuvres*, nous aſſure qu'un tel ſervice lui ſera agréable; & ailleurs parlant du ſoin que la conſideration du Jugement final lui faiſoit prendre de compoſer ſa vie à la ſain-  
teté & aux *bonnes œuvres*, <sup>a</sup> *nous nous étions*, dit-il, *de lui être agréables*; Signe évident que cette pratique des *bonnes œuvres* lui eſt agréable. Et dans l'Épître aux *Hebreux* le S. Eſprit nous recommandant la *Bénéficence* & la *Charité* envers les pauvres, dit expreſſément que <sup>b</sup> *Dieu prend*  
*plaiſir à de tels ſacrifices*, & que c'eſt par de tels ſervices qu'on obtient ſa faveur & ſa bienveüillance. S. Pierre de mêmes parlant des ſouffrances des fidèles, pour le Nom de Jeſus-Chriſt & pour ſon S. Évangile, dit que <sup>c</sup> *cela eſt agréable; ſi quelcun, à cauſe de*  
*la conſcience qu'il a envers Dieu, endure ſécherie, ſouffrant injuſtement.*

Mais, comme nous en avertit le *Catechiſme*, il ne faut pas prendre ceci comme ſi nous voulions dire, que les *bonnes œuvres* des fidèles ſoient d'une telle dignité & excellence qu'elles méritent cet agrément & acceptation favorable de Dieu; Car *premièrement*

<sup>a</sup> 1. Corint. 4. 5. 9. <sup>b</sup> Hebr. 13. <sup>c</sup> 1. Pierre 2. 19.

vement jamais il n'y eut aucun homme, quelque regeneré qu'il pût être, qui rendit à Dieu une obeissance entière, accomplissant de telle sorte sa volonté, qu'il ne lui échapât aucune action contraire aux réglemens de la sainte Discipline que Jesus-Christ nous a prescrite dans son Evangile; & cela a été démontré ci-devant clairement & amplement contre nos Adversaires. Or dit S. Jaques, \* *quiconque aura gardé toute la Loi, s'il vient à faillir en un seul Point, il est coupable de tous*; d'où il s'ensuit, que si le Seigneur vouloit regarder au prix & au merite de l'obeissance-même que nous lui rendons, il ne l'auroit pas pour agréable, puis que les tâches & les défauts qui, dans le cours de cette mortelle & fragile vie sont inevitables aux plus saints, gâtent la tiffure de la Santification, quelque belle & excellente qu'elle soit en ses autres parties; de même qu'il ne faut qu'une mouche pour infecter tout un parfum. Mais il y a plus encore; car, outre que le corps de notre obeissance composé de toutes les œuvres de notre vie, est tres-imparfait, à cause des divers défauts qui s'y peuvent remarquer, je dis de plus, que chaque *bonne œuvre* considérée

\* Jacques 1. 20.



*derée en particulier*, n'est pas si accomplie qu'il n'y manque quelque chose; car, bien que l'action même, par exemple, une aumône que nous ferons, soit bonne & loüable, & conforme au commandement de Dieu, si est-ce que, peut-être, elle ne procédera pas d'une affection si sincèrement & entièrement attachée à la gloire de Christ, & au salut de notre prochain, comme elle devroit : Et le même se peut dire de nos autres œuvres; de sorte que si le Seigneur les vouloit examiner, je ne dis pas seulement en cette absolüe & incompréhensible justice, \* devant laquelle les Anges ne peuvent comparoitre, qu'ils ne se trouvent avoir besoin de lumière, mais même en l'équité & justice qui nous est prescrite par la Loi, qui est fort au dessous de cette forme de pureté Souveraine, qui n'est qu'en sa seule Divinité; en cet examen-même elles se trouveroient tellement défectueuses, qu'on pourroit véritablement dire d'elles ce qu'ont dit les Prophètes, *Nos justices sont des draps souillaz*. Comment donc sont-elles agréables à Dieu? Certes, parce qu'ils les regarde, les juge & les examine, non en sa Loi, mais en son Evangile, couvrant par son infinie
 bon-

\* Job 4. 18,

bonté les défauts qui, de notre part interviennent dans nos bonnes œuvres, suppléant ce qui y manque, par la plénitude de la Justice que son Fils nous a acquise. En cette lumière elles osent paroître, pour subir ce doux examen, temperé par la bonté de Dieu, parce que prises en cette manière, elles sont véritablement de *bonnes œuvres*, infiniment différentes de celles que font tous les jours les méchans & les hypocrites; Pour n'être pas parfaites, & de tout point accomplies, elles ne laissent pas d'être *bonnes*; car il y a comme plusieurs marches & degrés en la bonté. Elles n'ont pas atteint le plus haut, mais cependant elles sont montées au dessus du plus bas. Bien que les parois de la maison ne soient pas si blanches que la neige, & qu'il y ait, à le prendre exactement, quelque mélange de noirceur, vous ne laissez pas cependant de les appeler blanches, & elles le sont en effet; ainsi, bien que la lumière de l'aube ne soit si claire ni si pure que celle du midi, & qu'à y regarder de près, elle soit encore comme tachetée & brunie par les restes de la nuit, qui ne semble pas s'en être allée toute entière, si est-ce que dès là vous dites qu'il est jour, que la lumière paroît, & vous dites vrai en

par-

parlant ainsi. Il en est ici tout de même: cette nouvelle robe de Sainteté dont les fidèles sont maintenant revêtus, n'est pas si blanche, je l'avouë, que celle que Christ leur garde dans le Ciel, en cette comparaison elle ne semble pas seulement brune, mais noire; si est-ce, qu'à en parler hors de cette comparaison, elle est blanche, les vilaines & profondes noirceurs qui défigureroient leur vie passée étans desormais disparuës, pour la plus grande partie, n'en restant plus que quelques tâches & impressions que l'Esprit de Dieu effacera & nettoiera peu à peu, avec les eaux de sa grace: La lumière que Christ a allumé en leurs ames, pour n'être que l'aube de son jour, ne laisse pas d'être lumière, ces petites obscuritez, ces endroits sombres que vous y voiez paroître, sont des restes de la nuit passée, qui se dissiperont peu à peu, à mesure que le Soleil de Justice s'approchera de leur midi. Puis donc que leur Seigneur les regarde avec un œil doux & benin, ce n'est pas une chose étonnante que ces rudimens & ces commencemens de Sainteté lui plaisent, qu'il les agrée en sa clemence, bien qu'en sa rigueur il les pût rejeter. Où est l'enfant, pour bien né qu'il soit, qui rende

à son pere toute l'obeissance qu'il lui doit; & avec une affection aussi prompte & aussi cordiale qu'il doit? Et où est néanmoins le Pere qui n'aime, qui ne regarde, avec un extrême plaisir, l'obeissance que son enfant lui rend? qui dans le secret de son cœur ne l'en benisse, bien qu'il s'apperçoive des petits défauts dont elle est entachée, & qu'il passe doucement par-dessus, ne faisant pas mêmes semblant de les voir? Tel qu'est le pere à son enfant, tel nous est notre Dieu; il y a mêmes cent mille fois plus de tendresse & d'amour dans les entrailles du Seigneur, qu'il n'y en a aux plus doux & plus pitoiables peres; Ne vous étonnez donc pas, s'il aime les foibles efforts de ses pauvres enfans; s'il les regarde avec plaisir, s'il les accepte avec joie, s'il les récompense avec une gratuité vraiment Divine.

Et de tout ce que dessus il s'ensuit très-clairement que les fidèles, lors mêmes qu'ils sont regenez, ne sont pas néanmoins justifiés par leurs œuvres; Car leurs œuvres sont imparfaites, leur obeissance n'étant pas si complète, qu'elle ne soit quelquefois interrompue par quelques offenses, ni dans le degré de pureté qu'il faudroit, la meilleure de leurs œuvres étant accompagnée, à

le

le prendre à la rigueur, de quelque défaut. Or dans les *œuvres* qui justifient, on ne doit rien trouver à redire, la Loi ne promettant la vie qu'à celui qui l'aura entièrement accomplie; Ensuite Dieu agit avec nous comme Père, & accepte nos *œuvres* en son *Evangile*. Nos *œuvres* donc ne nous justifient pas, l'*œuvre* qui justifie devant mériter la justification, & non l'obtenir par acceptation gratuite.

Nonobstant ce que nos *Adversaires* de l'*Eglise Romaine*, selon l'esprit mercenaire & servil dont ils sont conduits, & qu'ils inspirent, autant qu'ils peuvent, à tous leurs devots, soutiennent que les hommes, quand une fois ils sont en l'état de grace, se justifient par leurs *œuvres*; car ils disent qu'il y a deux *Justifications*, L'une *première* par laquelle l'homme est rendu juste; l'autre *seconde*, par laquelle il devient plus juste; & pour la *première* ils avouent la plus-part, qu'elle se fait par la *seule foi*, mais non la *seconde* qu'ils attribuent aux *œuvres* & à la *foi* tout ensemble. Cette distinction, si vous avez égard aux mots, est ridicule; car puis qu'il y a une *seconde Justification*, il y en a aussi une *troisième*, & une *quatrième*, & une *cinquième*; en un mot, il y aura presque une  
 infi-

infinité de *Justifications*, savoir, tout autant  
 qu'il y a de divers degrez en la *Santification*,  
 puis qu'ils appellent *seconde Justification*, cel-  
 le qui rend l'homme plus juste ; il faut donc  
 encore appeler *troisième justification*, celle  
 qui ajoute quelque chose à la *seconde* ; & la  
*quatrième*, celle qui augmente la *troisième*, &  
 ainsi à l'infini. De plus qu'a fait la *foi*, qu'ils  
 lui refusent, au progrès de notre *Justification*,  
 ce qu'ils lui attribuoient au cōmencement ?  
 En la *première Justification* elle suffisoit à justi-  
 fier l'homme, pourquoi non aussi en la *secon-*  
*de* ? A-t-elle perdu son efficace, qu'il lui  
 faille mendier le secours des *œuvres*, pour  
 la *Justification* ? Mais puis qu'au contraire  
 la *foi* va toujourns en augmentant, à même  
 mesure que la *Justification*, si elle a suffi à  
 nous justifier au commencement, beaucoup  
 plus suffira-t-elle au progrès. Que si les  
 pechez des hommes non-regenez meri-  
 toient la mort, les pechez des hommes  
 regenez meritent-ils moins que la mort ?  
 ne sont-ils pas d'autant plus grieus que ceux  
 qui les commettent ont plus reçu de grace ?  
 Si donc les pechez des non-regenez les  
 empêchent de pouvoir être justifiez par  
 leurs *œuvres*, les pechez des regenez les  
 en empêchent de la même manière.

Mais

Mais s'il est ainsi, comme ils le prétendent, que les *œuvres* des fidèles contribuent quelque chose à leur *Justification*; d'où vient donc que S. Paul, qui en divers lieux, & particulièrement au 3. & 4. Chap. de l'Épître aux *Romains*, traite cette matière amplement, n'en fait aucune mention? D'où vient que par-tout il dit constamment, que nous sommes justifiés par la foi? D'où vient qu'il ne distingue nulle part la première *Justification* d'avec la seconde, n'en parlant que d'une tout uniforme & de même sorte dépendante de la foi? Pourquoi en la matière de la *Justification* oppose-t-il toujours la foi aux *œuvres*, s'il y a quelques *œuvres* qui aillent en concurrence & du pair avec la foi, pour l'effet de notre *Justification*? Pourquoi a-t-il oublié d'opposer en quelque endroit les *œuvres* de la Grace aux *œuvres* de la Loi, celles-là par lesquelles nous sommes justifiés, à celles-ci par lesquelles nous ne le pouvons être? D'où vient qu'étant pressé par l'objection des profanes; qui de la *Justification* par la foi concluoient qu'il falloit demeurer dans le péché, afin que la grace abondât, il ne réplique point comme il pouvoit & devoit, s'il eût eu les sentimens de l'Église Romaine, que son intention n'étoit pas

D

d'exclurre de la *Justification* les œuvres de la Santification; mais seulement les œuvres de la Loi? N'est-ce pas une chose étonnante qu'un Ecrivain si Sage & si Divin que *S. Paul* n'ait point employé une réponse qui étoit si fort à propos? Certes quand il n'y auroit que ces inconveniens, que jamais ces *Messieurs* ne sauroient bien & pertinemment résoudre, ils suffisoient pour faire voir à tout esprit modéré & non passionné, que *S. Paul* attribuoit la *Justification* des regeneratez à la *foi seule*, non en partie à leur *foi* & en partie à leurs œuvres.

Mais il y a plus; car l'Apôtre nous dit, que nous sommes justifiés gratuitement par la grace de Dieu, ce qui exclut toutes les œuvres; car qui justifie gratuitement ne reçoit rien de celui qu'il justifie; Et l'Apôtre même nous enseigne que les œuvres & la grace ne peuvent subsister ensemble <sup>a</sup> si c'est par grace, ce n'est plus par œuvre, autrement grace n'est plus grace; Mais si c'est par œuvre, ce n'est plus par grace, autrement œuvre n'est plus œuvre. Or dit le même, <sup>b</sup> nous sommes justifiés gratuitement par sa grace. Certes ce n'est donc pas par nos œuvres. <sup>c</sup> Vous êtes sauvez par grace par la foi, & cela non point de

a Rom. 11. 6. b Rom. 3. 23. c Ephes. 2. 8.



de vous, c'est le don de Dieu. Que voudriez-vous de plus exprès ? Le même Apôtre au 3. chapitre de l'Épître aux Galates, prouve, que nul n'est justifié par la Loi, parce que la Loi consiste à faire, & non à croire. Or, dit-il, <sup>a</sup> que par la Loi nul ne soit justifié, il est clair; car le juste vivra de la foi; mais la Loi n'est point de la foi, mais l'homme qui aura fait ces choses vivra par elles, où vous voyez clairement que la raison de l'Apôtre tourne sur ce pivot, que l'homme ne peut être justifié en faisant ou en opérant; Cette maxime est le fondement de son argument; or elle est, non-seulement fautive, mais ridicule & impertinente, si vous posez que les œuvres de la sanctification justifient : Car si cela est, l'homme peut donc être justifié en faisant, qui est ce que la raison de l'Apôtre présuppose être impossible. Ensuite le même Apôtre nous enseigne que <sup>b</sup> nous sommes justifiés, afin de faire de bonnes œuvres. Les bonnes œuvres donc sont l'effet de la Justification, & non par conséquent la cause; Si ce n'est que ces gens voulussent maintenir qu'un effet peut être la cause de sa cause. De plus en l'Épître aux Romains il dit, <sup>c</sup> que nous sommes tellement justifiés,

D 2

<sup>a</sup> Galat. 3. 11, 12. <sup>b</sup> Ephes. 2. 8, 9. <sup>c</sup> Rom. 4. 2. 3. 1

que tout sujet de nous glorifier est exclus de nôtre part ; Et qui plus est, aux *Ephesiens* chapitre 2. v. 9. de ce que nul ne se peut glorifier, il conclut que nous ne sommes donc point justifiez par nos *œuvres*, d'où il paroît clairement, que ce n'est point par les *œuvres de la grace* & de la *santification* que nous sommes justifiez ; car si cela étoit, tout sujet de se glorifier ne seroit pas exclus, nous nous pourrions glorifier, sinon du tout, au moins de la plus grande partie de nôtre *Justification*. Enfin, pour n'insister pas ici davantage, *S. Paul* au chap. 4. de son *Épître aux Romains* produisant des exemples de personnes justifiées *gratuitement par la foi*, n'allégué pas seulement des infidèles & des impies, qui par la miséricorde de Dieu aient été appellez à sa grace, & ainsi justifiez de cette sorte de justification, que nos *Adversaires* nomment la *première*, mais il allégué \* *David* même, qui étant en la grace de Dieu, & aiant peché, avoit obtenu sa faveur & sa miséricorde, & par conséquent avoit été justifié par cette sorte de *Justification* qu'ils appellent *seconde* ; Et néanmoins *David* la met toute entière en ce que Dieu impute à l'homme la justice sans

\* *Rom. 4. 5. 6. 7. 8.*

sans les œuvres ; signe évident que toute nôtre Justification, soit première, soit seconde se fait sans les œuvres, & par la seule foi, Dieu, lorsque nous croions en lui, ne nous imputant point nos pechez, mais nous pardonnant nos iniquitez & couvrant nos fautes.

Mais parce que cette matière fut amplement traitée, il y a aujourd'hui huit jours & les objections des *Adversaires* suffisamment refutées, sans m'y arrêter davantage, je viens à l'autre *Question du mérite des bonnes œuvres* ; Car nos *Adversaires*, non contents de les faire les causes de nôtre Justification, ajoutent encore qu'elles méritent la vie & la gloire éternelle que Dieu donnera aux fidèles dans le siècle à venir ; en telle sorte, qu'en traitant à la rigueur de la justice, leur valeur se trouvera égale à l'excellence de cette récompense, & ne pourroit, sans injustice, recevoir un moindre salaire ; Et bien que la vanité de cette présomption ait été assez confondue par ce qui a été prouvé ci-dessus, que ce n'est pas par les œuvres que les fidèles sont justifiés devant Dieu, néanmoins, parce que cette opinion est très-pernicieuse à la Religion, il est à propos de l'examiner à part. Voions

*premièrement* sur quoi on tâche de la fonder, & ensuite nous produirons & éclaircirons les passages de l'Écriture, & les raisons qui la combattent & la renversent.

*Premièrement* donc nos *Adversaires* alleguent la forme du dernier Jugement, où nôtre Seigneur dira aux fidèles, \* *Venez, les beuits de mon Père; car j'ai eu faim, & vous m'avez donné à manger; & ailleurs* ce qu'il dit au bon serviteur le recevant en la joie; *Parce que tu m'as été fidèle en peu de chose, je t'établirai sur beaucoup; A quoi ils ajoutent une infinité de passages qui portent, que Dieu jugera les hommes selon leurs œuvres; qu'il rendra à chacun selon ses œuvres.*

Mais je répons, que nous confessons que Dieu nous jugera selon nos œuvres, & qu'à ceux qui auront, avec humilité & avec patience, perseveré en la foi & en l'obéissance de l'Évangile, il donnera la vie éternelle, qui est tout ce que prouvent ces passages; La *Question* est, si la valeur de ces *bonnes œuvres* qui seront récompensées de la vie celeste, est telle qu'elles meritent un si grand salaire; Et c'est ce que nous nions, & que nulle de ces *allegations* ne prouve,

**Dieu,**

§ *Matth. 25.*

Dieu, par sa grande bonté, déployée sur le genre humain en Jesus-Christ, donne la justice & la vie à tous ceux qui croient en lui, selon la clause solennelle de la nouvelle Alliance; *Croi, & tu vivras, & quiconque croira sera sauvé.* Mais parce que la foi est cachée dans le cœur, & ne se fait voir & reconoitre que par les *bonnes œuvres* qui en sont les fruits & les marques, le Seigneur, pour fonder son jugement & en montrer l'équité & la conformité avec l'Evangile, met en avant les *bonnes œuvres* de ses fidèles, non comme *causes meritoires* de leur gloire (car cela seroit contraire à l'Alliance de grace, qui promet constamment partout le salut à la *foi* & non aux *œuvres*) mais comme *des signes* & des argumens de leur foi; de sorte que ces mots; *car j'ai eu faim, & vous m'avez donné à manger, & semblables, se doivent ainsi résoudre; car vos bonnes œuvres* ont clairement montré, que vous êtes dans les termes de l'Alliance de ma grace, & pleinement justifié, que vous avez eu cette sainte & salutaire foi à laquelle est promise la vie & le salut que je vous donne. Et ainsi il paroît que ce jugement se fera *selon nos œuvres*, parce qu'elles y seront produites comme *pièces justificatives*

de notre foi, & non comme causes meritoires de la vie.

Mais ils repliquent qu'en l'autre partie de ce jugement, savoir, en la condamnation des méchans, le mot *selon* signifie la cause meritoire, & que par la même raison il la doit aussi signifier en l'autre, c'est-à-dire, que comme le Seigneur, en disant, *Allez, maudits, au feu éternel, parce que j'ai eu faim & vous ne m'avez point donné à manger*, entend qu'en ne faisant point ces bonnes œuvres, ils ont vraiment & proprement mérité l'enfer; de même en disant aux fidèles, *entrez en mon Roiaume, car j'ai eu faim & vous m'avez donné à manger*, il signifie qu'en faisant les bonnes œuvres qui y sont mentionnées, ils ont vraiment & proprement mérité le Ciel; à quoi je répons qu'il ne s'ensuit pas, parce que la nature des choses mêmes y repugne; car puis que nous sommes obligez par toutes sortes de droits, à faire de bonnes œuvres, il est évident, que si celui qui manque à en faire mérite justement d'être puni, ce n'est pas à dire pourtant, que celui qui en fait, mérite d'être récompensé, comme, encore que le droit & les loix ordonnent la prison à celui qui ne paie pas ses dettes, ce n'est pas à dire qu'elles doivent un présent

sent & une recompense à celui qui les paie; & si un esclave merite le foiet, pour avoir dérobé à son Maitre, il ne s'ensuit pas de là qu'il merite une couronne, pour l'avoir servi; ou si un citoyen merite la mort, pour avoir tué un homme, il ne s'ensuit pas qu'il merite aussi recompense, pour n'avoir tué personne. Nous pouvons dire, & nous disons en effet tous les jours, des fidèles, que leurs pechez leur sont pardonnez, parce qu'ils se sont repentis, & des méchans au contraire, qu'ils demeurent dans la condamnation, parce qu'ils ne se sont pas repentis, & néanmoins nul ne conclurra de là, que comme l'impenitence merite la condamnation, de même la repentance merite la remission. *S. Paul* parlant de la suite de sa premiere vie, quand il persecutoit l'Eglise, dit que \* *misericorde lui a été faite, parce qu'il l'avoit fait par ignorance*; & à l'opposite de cela, nous pouvons dire des autres persecuteurs morts dans l'impenitence, que misericorde ne leur a point été faite, parce qu'ils persecutoient l'Evangile volontairement & contre leur conscience.

Mais de cela nos *Adversaires* mêmes ne voudroient pas induire, que comme la malice

\* 1. *Tim.* 1.11.

lice des *Juifs* a proprement mérité l'endurcissement, de même l'ignorance de *Paul* méritoit proprement la grace, puis qu'ils nient que l'homme, avant la grace, puisse rien mériter, à parler proprement, entendant de cette sorte de mérite, qu'ils appellent de *condignité*; Certainement ils ne peuvent donc conclurre non plus que les *bonnes œuvres* des fidèles méritent le Ciel, sous ombre que les *mauvaises œuvres* des incrédules méritent l'enfer.

Ils allèguent en *second lieu* que la vie éternelle & les autres faveurs que Dieu accorde aux fidèles sont souvent appelées, le loier, le salaire & le prix de leurs *bonnes œuvres*, comme il paroît par le 5. de S. Matth. où le Seigneur consolant ses Disciples contre la persécution, <sup>a</sup> *Ejoüissez-vous*, leur dit-il, & vous égalez car votre loier est grand dans les Cieux; & dans l'Apocalypse, <sup>b</sup> *Je viens bien-tôt*, dit-il, & *mon salaire est avec moi*, & en plusieurs autres lieux semblables.

Je répons qu'il est vrai, mais je dis que la *Question* demeure toujours entiere, savoir, si c'est un salaire dû par la justice à la valeur-même de nos *œuvres*, ou donné par  
 mise-

<sup>a</sup> *Matth. 5. 12.* <sup>b</sup> *Apocal. 22. 12.*



misericorde, selon la verité de la promesse gratuite de Dieu ? Nous accordons volontiers *ce dernier*, & c'est ce que prouvent les passages objectez, mais nous nions *le premier*, fondés sur la raison de la chose-même & sur la déclaration de *S. Paul*, qui, après avoir dit, que *la mort est le gage du péché*, ajoute en l'autre partie de l'opposition <sup>a</sup> que *la vie éternelle est le don de Dieu en Jésus-Christ*, non par conséquent un salaire mérité, puis que le don vient de la libéralité de celui qui le donne, & le salaire, de la justice de celui qui le rend.

Mais contre cela ils apportent en *troisième lieu* les passages qui attribuent la remuneration des fidèles à la Justice, comme quand *S. Paul* dit <sup>b</sup> que *c'est une chose juste envers Dieu qu'il rende affliction à ceux qui nous affligent, & relâche à nous qui sommes affligés*; & ailleurs <sup>c</sup> que *la couronne de justice lui est réservée laquelle le Seigneur juste juge lui rendra, en cette journée-là*; & quand il assure les Hebreux <sup>d</sup> que *Dieu n'est point injuste pour oublier leur œuvre*.

A quoi je réponds que le mot de Justice en tous ces lieux-là & autres semblables, s'il y en

<sup>a</sup> Rom. 6. 23. <sup>b</sup> 2. Thess. 1. 4. 5. 6. <sup>c</sup> 2. Timoth. 4.  
<sup>d</sup> Hebr. 6. 10.

en a, signifie, non la vertu que nous appelons communément ainsi, qui rend à chacun ce qu'il merite & ce qui lui est dû, à la rigueur du droit, mais la constance, la fidélité & la verité de Dieu à tenir ce qu'il a promis & à executer ce qu'il a déclaré, au sens que le prend *S. Jean*, quand il dit, *a Si nous confessons nos pechez, Dieu est fidèle & juste pour nous les pardonner*; Car quand Dieu pardonne à celui qui confesse ses pechez, il fait, non ce que merite la confession du pecheur, étant évident qu'à proprement parler, on ne peut dire qu'elle merite le pardon, mais bien ce qu'il a promis, ce que requiert la verité de sa Parole, & non ce à quoi l'oblige la valeur & le merite du pecheur; Aussi voiez-vous que *S. Jaques*, pour exprimer la pensée de *S. Paul*, au lieu de ce que celui-ci disoit que la couronne de Justice nous est reservée, dit *b* que nous recevrons la couronne de vie que Dieu nous a promise; & *S. Paul* lui-même, au lieu de ce qu'il disoit aux Hebreux, que Dieu n'est point injuste, dit en la seconde Epitre à Timothée, *c* qu'il est juste & fidèle, & qu'il ne se peut renier soi-même.

De plus ils emploient en quatrième lieu  
los

a 1. Jean 1. 9. b Jaques 1. 22. c 2. Timot. 1. 13.

les Textes de l'Écriture, qui portent que *les fidèles sont dignes de la vie éternelle*, comme quand S. Paul dit en la 2. aux Thessaloniens <sup>a</sup> que *ceux qui souffrent la persécution avec foi & patience sont dignes du Roiaume de Dieu*; & que promet le Seigneur aux vrais fidèles de l'Église de Sardes <sup>b</sup> qu'ils chemineront avec lui en vêtements blancs, parce qu'ils en sont dignes.

A quoi je répons qu'à la vérité, le mot de *digne* signifie bien quelquefois le *merite*, comme quand S. Jean parlant des persecuteurs de l'Église; & aiant dit, que parce qu'ils ont répandu le sang des Saints & des Prophètes, Dieu leur a donné du sang à boire, il ajoute, <sup>c</sup> *car ils en sont dignes*; & quand il est dit du Seigneur qu'il n'avoit rien fait digne de mort, c'est-à-dire, qui méritât la mort. Mais aussi ne peut-on nier que le mot *digne* ne se prenne souvent autrement, pour signifier seulement le *raport* qu'une chose a avec une autre, comme quand S. Jean Baptiste commande aux Juifs de faire *des fruits dignes de repentance*; & quand S. Paul nous enjoint de vivre d'une façon *digne de l'Évangile, digne de notre vocation, digne de Dieu & de son Christ*, où il est évident que ce mot signifie, non le *merite*, mais

la

<sup>a</sup> 2. Thessal. 1. <sup>b</sup> Apoc. 3. 4. <sup>c</sup> Apoc. 1. 16.

la bienfaisance & la convenance seulement. Et pourquoy donc ne dirons-nous pas que les fidèles sont dignes du Ciel & de sa Gloire en ce sens? C'est-à-dire, que puis qu'ils portent les livrées de la Maison de Dieu, ses marques & les feux de son Alliance, il est convenable qu'ils ayent part au salut qu'elle promet à ceux qui sont tels, bien qu'au fonds, ce bien leur soit & promis & rendu par la seule grace & bonté de Dieu, & non pour la valeur & le mérite de leurs œuvres; Ainsi voyez-vous combien sont foibles & vaines les raisons de nos *Adversaires*.

Pour achever cette dispute nous rapporterons maintenant les nôtres contre le *Mérite*. Premièrement donc je dis, que nulle créature, quelle qu'elle soit, & sous quelque forme que vous la puissiez concevoir, ne peut, à bien & proprement parler, rien mériter de Dieu; tant s'en faut que cela nous convienne, en l'état où nous sommes maintenant, pleins de défauts & d'infirmités; car si la créature méritoit quelque chose, Dieu, en lui faisant du bien, lui rendroit ce qui lui seroit dû, étant clair que *recompenser* l'action de celui qui a mérité, c'est, à vrai dire, non lui donner le  
votre

vôtre, mais lui rendre le sien. Or Dieu, à proprement parler, ne rend à aucune créature; il leur donne à toutes simplement, comme *S. Paul* nous l'enseigne dans le II. de l'Épître aux Romains \* *Qui est-ce, dit-il, qui a le premier donné à Dieu, & il lui sera rendu?* Et cela paroît encore de ce que Dieu dit en sa Loi, qu'il fait miséricorde à ceux qui l'aiment, & qui gardent ses Commandemens; car rendre à un homme ce qui lui est dû pour la valeur & le mérite de son œuvre, c'est lui faire, non miséricorde, mais justice. Puis donc que Dieu, en faisant du bien aux observateurs de sa Loi fait une miséricorde, qui ne voit que les plus exacts & les plus parfaits observateurs de sa Loi ne méritent rien envers lui, à proprement parler? En effet, si vous regardez, soit la hauteur de sa Majesté, soit la grandeur des bienfaits dont il nous a prévenus, soit enfin la raison-même des choses qu'il exige des créatures raisonnables, & le rapport qu'elles ont à leur nature, vous reconnoîtrez aisément, que nous sommes tous tenus & obligés par toutes sortes de droits, tant à faire ce qui lui est agréable, qu'à fuir ce qui lui déplaît; L'élevation de  
sa

\* Rom. II. 35,

sa Majesté est infinie; desorte que, puisqué l'excellence & l'éminence des personnes est le fondement & la mesure du droit qu'elles ont sur nous, il est évident que Dieu a sur nous un droit infini, & que nous lui devons par consequent, une sujétion & une obéissance infinie. Or l'infini ne se peut épuiser par un être fini; tel qu'est celui des créatures raisonnables; Il faut donc conclurre qu'il n'y en a aucune, ni dans les Cieux, ni sur la Terre, qui puisse satisfaire à ce qu'elle doit à Dieu, bien loin de pouvoir meriter envers lui; d'où vient que les Anges-mêmes ne lui satisfont pas, quand ils comparoissent devant sa Majesté revêtuë de ses droits Souverains, selon ce que nous apprend le livre de *Job*, \* *qu'il ne s'assure point sur ses serviteurs, & met de la lumière en ses Anges.*

Et il ne faut point dire qu'il n'use jamais de ce droit Souverain & absolu qu'il a sur nous; car ce qu'il n'en use point n'empêche pas pourtant qu'il ne l'ait, & que nous ne devions le considerer, quand il est question de nous presenter devant lui; Joint que cela même qu'il n'en use pas, augmente l'obligation que nous lui avons. Que si

VONS

\* *Job* 4. 8.

vous regardez en *second lieu*, les bienfaits dont il a prévenu toute creature raisonnable, ils s'étendent aussi loin que leur être, puis qu'elles n'ont rien qu'elles n'aient reçu de sa liberalité; d'où s'ensuit qu'elles lui doivent l'usage de tout ce qu'elles ont, & qu'elles ne peuvent rien produire qui ne lui appartienne; Supposé donc qu'elles emploient tout leur être au service & à la gloire de Dieu, en la plus noble manière qui se puisse imaginer, toujours elles n'auront fait que ce qu'elles devoient, & sans quoi elles seroient coupables d'ingratitude & dignes de punition; Et il n'y a point de débiteur au monde qui soit obligé si étroitement de paier sa dette à son Creancier, que l'est la creature raisonnable à rendre ce service à Dieu.

Puis donc qu'en paiant ce que vous devez, vous vous aquitez simplement, mais vous ne meritez pas, il est clair que nous ne saurions jamais rien meriter envers Dieu, & que quand nôtre obeïssance seroit mille fois plus parfaite que celle des Anges, toujours n'aurions-nous fait autre chose que nous aquitter de ce que nous lui devons, à cet égard. Et si après cela l'Ange ou l'homme lui demandoit l'Eternité pour son salaire,

¶

il seroit aussi ridicule qu'un débiteur, qui pour avoir païé à son Créancier un écu qu'il lui devoit, le seroit assigner pour le voir condamner, en vertu de cela, à lui paier la somme d'un million d'or.

Mais la raison des choses que Dieu nous commande prouve la même vérité; car il ne nous demande que la sainteté & la charité, choses qui nous sont, non seulement tres-utiles, mais mêmes tres-necessaires; s'est en elles que consiste la beauté, l'excellence & le bonheur de nôtre nature, si essentiellement & si necessairement, que sans elles nous sommes les plus difformes & les plus malheureuses creatures du monde; Tout le profit nous en revient, Dieu n'en reçoit pour soi-même aucune utilité, selon ce que confesse le *Psalmiste* \* que *son bien ne va point jusques au Seigneur*. Certainement quelque perfection d'obeissance que vous puissiez supposer en la créature, à cet égard, ne lui acquerra aucun droit de demander une recompense à Dieu; & si elle se presentoit pour la lui demander, elle seroit aussi impudente que le disciple qui voudroit que son Maître le recompensât de ce que, par l'usage & la pratique de sa doctri-

\* *Psan. 16. 2.*



doctrine, il est devenu très-heureux. Après cela il ne resteroit qu'à le remercier, comme du plus grand bonheur que nous pouvions recevoir de lui; & c'est la modestie que nous prescrit nôtre Seigneur Jesus-Christ dans le 17. de S. Luc. \* *Quand vous aurez fait toutes les choses qui vous sont commandées, dites, nous sommes serviteurs inutiles, d'autant que ce que nous étions obligés de faire nous l'avons fait.* Voila ce que je dirois, si nous étions purs & exempts de tout péché, soit originel, soit actuel; & tels en un mot, ou plus parfaits que ne sont les plus relevés des Anges des Cieux.

Mais ce qui augmente infiniment l'indignité de cette présomption *Pharisaique*, c'est que ceux qui prétendent meriter n'ont pas simplement été créés de Dieu, ils ont aussi été rachetés de l'Enfer où ils s'étoient précipités par leurs pechez, & rachetés encore par le sang du Fils de Dieu, prix si grand & si infini, qu'il vaut mieux mille & mille fois que tout l'Univers ensemble. *Faites*, après cela, ô homme, tout ce que vous sauriez concevoir de plus beau & de plus excellent; Consacrés tous les jours à ce souverain Seigneur, toutes les pensées &

\* Luc 17. 10.

les affections de vôtre cœur, toutes les paroles de vôtre bouche, & toutes les actions & mouvemens de vôtre corps; que vôtre vie ne soit toute entière qu'un divin sacrifice immolé à son honneur, & versez encore tout vôtre sang pour sa gloire, & souffrez, s'il se peut, dix mille morts pour lui, ne voyez-vous point, qu'après cela, toute cette reconnoissance demeurera encore fort au dessous de la grandeur de ce bien-fait infini qui vous a délivré d'une mort éternelle, par la mort d'un Dieu fait homme pour vous.

Mais le comble de l'orgueil est, en ce que l'on attribue du mérite à des hommes qui n'obeissent qu'imparfaitement, qui de cette vie & de cette nature qu'ils doivent deux fois toute entière à Dieu, une fois pour le droit de la *Création* & l'autre pour celui de la *Redemption*, en donnent une partie au péché & à la vanité; car si la prétention du mérite est insupportable en celui qui ne pecheroit point, quelle est-elle, *Frères bien-aimés*, sinon digne d'une extrême abomination en celui qui péche? quand au lieu de demander pardon de ses crimes, comme, & sa conscience, & le commandement du Maître l'y obligent, il vient  
braver

braver & actionner Dieu, pour se reconnoître obligé, par la valeur de ses œuvres, à le recompenser par l'immortalité; car c'est encore ici l'un des traits de l'impudence qu'ils prétendent mériter, non quelque bien temporel, mais la vie & la gloire éternelle, contre toute la lumière du sens & de la raison, contre la protestation expresse de S. Paul qui leur crie <sup>a</sup> que tout bien conté les souffrances du tems present ne sont point à contrepeser à la gloire qui doit être revelée un jour en nous.

Combien est different de cette présomption le sentiment de ces vingt-&-quatre Anciens de l'Apocalypse, <sup>b</sup> qui jettent leurs Couronnes devant le Trône, aux piez du Seigneur, comme se reconnoissans indignes d'une si haute gloire? Et combien en étoit encore éloigné le sentiment de ce Prophète qui crioit à Dieu, Seigneur, <sup>c</sup> n'entre point en jugement avec ton serviteur, d'autant que nul vivant ne sera justifié devant toi?

<sup>d</sup> Mais quoi! Ces grans Docteurs du mérite, ces nouveaux Illuminateurs du Siècle, ne s'arrêtent pas à si peu de chose qu'à David; Ce n'étoit qu'un *pigmeé* auprès d'eux; c'est les outrager que de les rabaisser à sa

E 3

<sup>a</sup> Rom. 8. 18. <sup>b</sup> Apoc. 4. 10. <sup>c</sup> Ps. 143. 2.

mesure. Jugez, *Fidèles*, quelle est cette infernale doctrine qui fait dédaigner *David*, l'homme selon le cœur de Dieu, l'une des plus grandes Lumières de l'*Eglise*; Mais ce même *Paul* qu'ils font semblant d'estimer davantage, n'est pas moins ennemi de leur orgueil, qui ne nous prêche que la Grace, qui lui donne le commencement, le milieu & la fin de nôtre salut; (car, quoi qu'ils puissent dire, la *grace* & le *merite* sont deux choses aussi incompatibles que le *blanc* & le *noir*) qui prie le Seigneur \* *de faire misericorde aux fidèles au dernier jour*. Comment *misericorde*, s'ils méritent ce qu'il leur donne? Demeurons donc fermes, *Frères bien-aimés*, dans l'humilité & dans la modestie Chrétienne; Ne présumons rien de nous-mêmes, reconnoissons tout de la *misericorde* de nôtre Dieu; & comme c'est sa *grace* qui nous a donné tout ce que nous avons eu jusques ici, attendons encore d'elle-même tout ce que nous espérons à l'avenir. Les plus fameux de ces *Géans* qui veulent emporter le Ciel par leurs *merites*, contraints par la force de la conscience, en reviennent là eux-mêmes, & après avoir bien chicané pour le *merite*, & élevé une

pile

\* 2. *Tim.* I. 18.

pile de subtilitez & de raisonnemens captieux, enfin ruinent en deux mots tout cet Ouvrage de leur orgueil, *Confessans après tout cela, qu'à cause de l'incertitude de nôtre propre justice & le peril de la vaine gloire, le plus sûr est de mettre toute nôtre confiance en la seule misericorde & bonté de Dieu.* Ce sont les paroles d'un Cardinal nommé \* Bellarmin le plus grand & le plus célèbre disputeur de Controverses qui soit en l'Eglise Romaine. Tenons-nous au plus sûr, & laissons flotter ces vendeurs de *merite* dans l'incertitude.

Seulement prenons garde que la bonté de Dieu & la confiance que nous y avons, ne relâche jamais en nous l'étude, le zèle & l'affection de la Sainteté; & tenons pour indubitable la doctrine de nôtre *Catechisme* dans ce *Dimanche*, savoir, que la foi ne peut être sans la charité & les bonnes œuvres; & c'est ce qu'il nous faut brièvement prouver pour la fin de cette action.

Premièrement donc je dis, que Christ se possède par la foi, c'est par elle qu'il habite en nos cœurs; de sorte que si vous avez la foi, vous avez en même-tems Jesus-Christ habitant dans vôtre cœur; Mais comment

E 4

\* *Bell. de Lusit. l. 3. c. 7. p. 1266.*

conque a cette esperance en Christ se purifie, comme aussi lui est pur. Comment autrement expliquerez-vous ce que dit l'Apôtre au 10. des Romains, *Si tu confesses le Seigneur Jesus de ta bouche, & que tu croyes en ton cœur, que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé?* Comment sauvé, si avec la foi tu n'as aussi la charité & la sanctification? Il faut donc dire que la foi tire necessairement l'une & l'autre après soi, puis que quiconque l'a est sauvé. Comment pourroit-on, sans cela, soutenir ce que dit S. Jean, que *la foi est la victoire qui a surmonté le monde;* Car, dit-il, \* *qui est celui qui surmonte le monde, si non celui qui croit que Jesus est le Fils de Dieu?* Certes, puis que celui qui a la foi, surmonte le monde, celui qui se laisse vaincre au monde, qui est dans ses fers & dans ses liens, qui succombe à toutes ses tentations, c'est-à-dire, en un mot, qui n'est point sanctifié, celui-là n'a point la foi. Je range aussi en ce lieu ce que l'Apôtre nous dit en l'Épître aux Ephes. chap. 6. 16. *que la foi est un bouclier par lequel s'éteignent tous les dards enflammés du malin.* Comment cela, si la foi peut être en un homme transpercé de part en part, par les dards de ce malin? D'où vient

\* 1. Jean 5, 4.

vient que le Seigneur en *S. Luc 22.* priant pour *S. Pierre*, demande simplement à son Pere, que la foi de *Pierre ne défaille point*, parce que sa foi ne défailant point, il étoit impossible qu'il ne demeurât sur pié? Et en effet *S. Pierre* dit que nous sommes gardés par la foi, pour avoir le salut. Quelle garde sera-ce, si elle laisse entrer en nous la perdition, & la damnation, à faute de charité? Mais encore, comment est-ee que la foi nous apporte <sup>a</sup> cette paix de Dieu qui surmonte tout entendement, cette joie inénarrable & glorieuse dont nous nous égaions en croiant, si elle peut être sans la charité? Car la joie & la paix ne peuvent subsister où la charité n'est point. Il n'y a point de paix pour le méchant; Son cœur est une mer agitée & troublée. Or celui qui est justifié par la foi a paix envers Dieu, il s'ensuit donc que quiconque a la foi justifiante, a aussi la charité; Ce qui se prouve aussi par ce que l'Apôtre nous enseigne, que <sup>b</sup> par la foi nous avons accez à Dieu; Or qui n'a point la charité n'a point d'accez à Dieu; il en est plutôt regardé avec horreur, & il n'en sauroit approcher avec confiance.

Mais le mal est que la plus-part se figurent

<sup>a</sup> *1. Pierre 1. 8.* <sup>b</sup> *Ephes. 3.*

rent sottement que la foi n'est autre chose qu'un léger assentiment tiré de l'entendement, par le commandement de la volonté; de sorte qu'il ne faut pas s'étonner, s'ils ont une si basse opinion de la foi, que de croire qu'elle puisse loger en un même cœur avec l'impiété & l'hipocrisie, sans toucher ou fléchir la volonté au bien. Mais les Apôtres prennent la foi tout-autrement pour une ferme, entière, pleine, résolüe & immuable creance des choses qui nous sont revelées dans l'Evangile, par laquelle nous contemplons, comme en un miroir la gloire du Seigneur à face découverte, & le voions comme S. Etienne là-haut assis à la dextre du Pere, gardant fidèlement en sa toute-puissante main, le cher dépôt de nôtre vie & immortalité; par laquelle nous voions encore, à yeux ouverts, toutes les richesses de la Sapience, Justice, Misericorde & Puissance Divine glorieusement déployées en la Croix de Jesus-Christ; C'est de cette foi dont nous parlons, c'est celle-là que nous entendons; En-vain en cherchez-vous d'autres, toutes les autres sont inutiles; & en-vain avouiez-vous de posséder celle-là, si vous n'avez pas la sainteté, puis qu'il est impossible à l'homme de l'avoir, qu'en



qu'ensuite il ne soit immédiatement & infailliblement sanctifié. Or nôtre Dieu, par sa miséricorde, nous la veuille donner, afin que par sa vertu nous surmontions nos ennemis; le Diable, la Chair & le Monde, & qu'après avoir ici-bas crû constamment, jusques à la fin, nous jouissions un jour là-haut de cette pleine & entière beauté, qui nous y a été préparée devant la fondation du monde. *Amen.*



SERMON